

ASSOCIATION MEGE
4bis, rue Coustou
75018 PARIS

tél. : 01 53 04 68 63

mail : info@mege-paris.org

DOCUMENT A CONSERVER

ERDF quitte le site historique de la distribution électrique de Paris, situé au 23 rue de Vienne.

Une page importante de la distribution de l'électricité à Paris va bientôt se tourner, en effet c'est fin mai 2010 que l'ensemble des services d'ERDF seront partis du site 23 rue de Vienne et que les clés seront remises à la Ville de Paris soit environ 100 ans après le début de cette histoire qui commence le 5 septembre 1907.

A cette date une nouvelle convention pour la distribution d'électricité est signée entre la Ville de Paris et les 6 compagnies de secteur qui distribuaient l'électricité depuis 1889.

Du 1er novembre 1907 et jusqu'au 31 décembre 1913, la Ville traite avec le comité de l'Union des Secteurs et à partir du 1er janvier 1914 avec une nouvelle société unique, à créer, « la Compagnie Parisienne de Distribution d'Electricité » (CPDE) qui se substitue au 6 compagnies des secteurs. Dès 1907, cette nouvelle compagnie va se mettre en place de façon à être opérationnelle au 1er janvier 1914.

Les immeubles «Vienne» et «Rome»

Elle va notamment pour abriter son siège social et ses services centraux faire construire au 23 rue de Vienne un immeuble de bureaux sur un terrain d'environ 1600 m² comprenant 5 étages et 1 sous-sol et utiliser un immeuble existant et contigu situé au 43-45 rue de Rome.

Pendant une vingtaine d'années, les locaux tertiaires des services centraux de la CPDE vont être constitués de ces 2 bâtiments principaux nonobstant la mise en place de 10 sections clientèles installées sur le tout territoire de la Ville qui reprennent au niveau des quartiers les fonctions principales de la distribution d'électricité (exploitation, commercial, clientèle).

A partir des années 1930, avec la forte augmentation de la demande d'électricité, des besoins supplémentaires de personnel et le rassemblement dans un centre unique de l'ensemble des services nouveaux disséminés dans Paris entraînent la nécessité de prévoir d'autres

locaux. Il est donc décidé d'agrandir le siège social de la Compagnie.

L'immeuble «Rocher»

Les acquisitions de parcelles contigües à l'immeuble existant vont permettre de réaliser entre 1933 et 1935 une extension tout à fait remarquable, la CPDE souhaitant faire de cette construction, « une vitrine » pour les immeubles de bureaux de l'époque. La conception du nouvel immeuble est confiée à l'architecte Urbain CASSAN (1890-1979), polytechnicien, diplômé de l'école supérieure des beaux-arts.

L'immeuble construit sur un terrain de 3970 m² comprend 2 niveaux en sous-sol (garage, chaufferie, poste de transformation, abris anti-bombardement), un rez de chaussée et 7 étages (5 étages de bureaux, le restaurant au 6^o et le salon de la lumière au 7^o étage).

Pour satisfaire aux exigences des services qui sont en permanente réorganisation à l'époque, l'architecte a été conduit



Immeuble Vienne

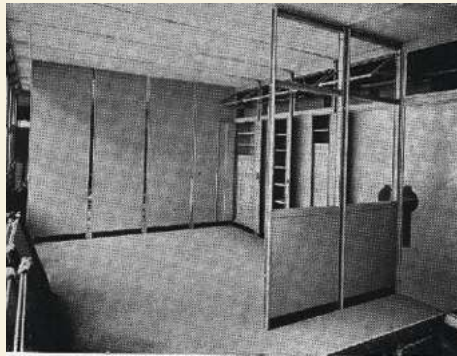


Immeuble Rome

à imaginer, dans un contour d'immeuble fixe, des particularités très nouvelles qui faisaient de cette construction un bâtiment unique en son genre.

L'évolution continue de l'organisation intérieure du nouveau bâtiment a nécessité un plan «élastique» afin de permettre de commencer la construction avant que ne soient précisées les besoins intérieurs et de tenir compte des variations futures de ces dernières.

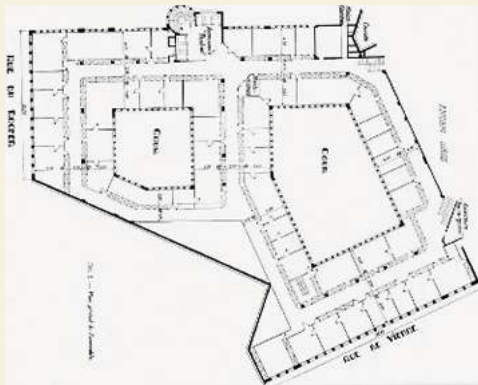
possible en tenant compte des dimensions possibles des ouvertures extérieures.



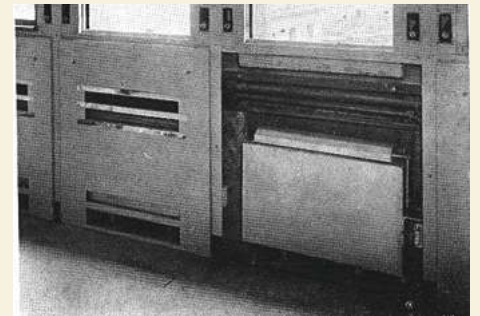
Les intervalles de 1,50 m furent retenus pour les façades sur rue et de 1 m sur cour. L'adoption de ce système conduit évidemment à une véritable cellule modulaire dont la reproduction et la disposition fera naître les locaux nécessaires.

Les murs sont constitués de dalles dont l'isolation calorifique est supérieure à celui d'un mur en maçonnerie de 40 cm d'épaisseur. Les sols et les plafonds sont conçus de manière à procurer un isolant phonique tel qu'aucun bruit ne puisse pratiquement passer d'un étage à l'autre. Les fenêtres seront à guillotine pour gagner de la place. Les cloisons sont rigoureusement interchangeables, on devra à tout moment pouvoir transformer tout ou partie de bureaux, elles sont insonorisées, les vestiaires et armoires sont dissimulées à l'intérieur.

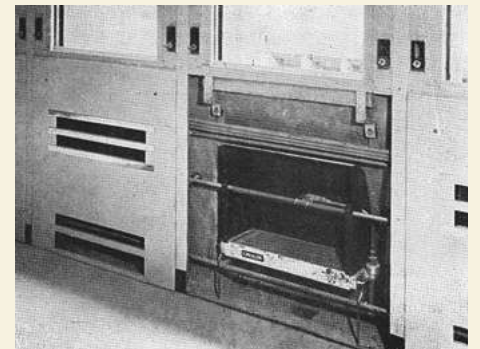
Le chauffage présente une particularité intéressante : le CPDE se devait d'utiliser toutes les possibilités de l'époque de chauffage électrique. Une partie de l'immeuble serait chauffée par des radiateurs électriques (accumulation sèche) pour une puissance totale de 390 kW, l'autre partie par un chauffage à eau chaude (accumulation humide) fournie par 2 ballons de 70 m³ pour une puissance totale de 1500 kW sous 600 Volts, l'ensemble étant alimenté par le courant électrique de nuit.



Les cloisons intérieures viendront se placer à la demande de la distribution désirée et pour permettre des modifications ultérieures, les cloisons seront démontables. Mais il est nécessaire que ces déplacements conviennent aux façades des bâtiments qui furent alors constituées de point d'appui placés à intervalles égaux. Pour diminuer la contrainte, il fut choisi des intervalles aussi réduits que



Radiateur à accumulation sèche



Radiateur à accumulation humide



Immeuble Rocher, façade rue de Vienne



Immeuble Rocher, façade cour

L'éclairage artificiel dans les bureaux a été réalisé par la pose d'appareils au-dessus des fenêtres comportant une ampoule tubulaire. Les couloirs sont éclairés par des caissons lumineux ménagés au-dessus des armoires. La puissance totale pour l'éclairage est de 400 kW.

Les étages sont desservis par 10 ascenseurs répartis en 2 batteries, l'une de 6 ascenseurs et l'autre de 4 ascenseurs, (transformés depuis en 2 batteries de 4 ascenseurs chacune). L'ensemble étant capable de transporter l'ensemble du personnel en 10 minutes. Avec, pour l'époque, des innovations intéressantes (enregistrement des ordres, signalisation lumineuse et automaticité des ouvertures et fermetures des portes).

Dans les sous-sols sont installés des abris anti-bombardement avec porte blindée étanche et ventilation. En cas de besoin, le personnel est réparti dans les différents abris.

La puissance électrique totale de l'immeuble s'élève à 3000 kW soit 145 W/m² fournit par un poste de transformation raccordé au réseau haute tension 12500 volts.

En 1946, la nationalisation des industries électriques et gazières entre en application, la CPDE disparaît, l'ensemble des installations de réseau et le siège de la compagnie est confiée à EDF.

Selon le traité de concession, les bâtiments servant à la distribution appartiennent à la Ville de Paris qui les confie au nouveau distributeur afin qu'il assure le service de distribution d'électricité dans Paris.

La CPDE est remplacé par le CDPE : Centre de Distribution de Paris Electricité qui intègre également les sites des 10 sections territoriales implantées dans Paris.

Dans les années 1960, une très forte croissance de la demande apparaît, la consommation augmente d'environ 8% par an soit un doublement en 10 ans. Il faut repenser le réseau parisien imaginé en 1914, les locaux du siège du CDPE deviennent trop petits.

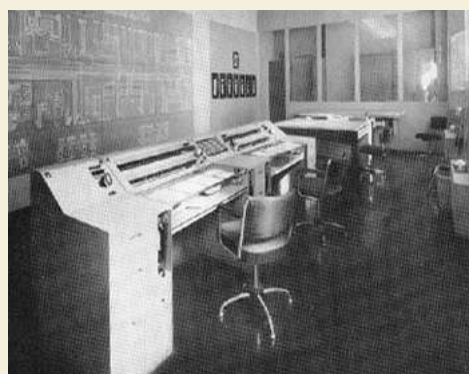
L'immeuble «Dany»

C'est à partir de 1966, qu'une deuxième extension du siège va être entreprise. Il s'agit de la construction de l'immeuble DANY, situé sur les parcelles 40-46 rue du Rocher et impasse Dany (impasse ouverte en 1821 sur les terrains appartenant à un certain Monsieur DANY).

Un immeuble de bureau de 8 étages et 4 sous-sols est érigé sur un terrain de 1750 m² environ. Ce nouveau bâtiment mis en service en 1970, va abriter entre-

autres les nouveaux services nécessaires au développement d'un nouveau réseau électrique qui, peu à peu, va se substituer aux anciens réseaux devenus obsolètes. Notamment, cet édifice sera le siège d'un service essentiel à la distribution de l'électricité dans Paris, il s'agit du dispatching Paris appelé encore PCE Dany.

Depuis le 1er octobre 1930, la CPDE avait été amenée à créer sur le site de son siège 23 rue de Vienne, un service de garde permanent appelé « dispatching Vienne » qui supervisait l'ensemble des réseaux parisiens devenus de plus en plus complexes. Les dispatchers se servant uniquement du téléphone pour recevoir les informations et passer les ordres vers les sous-stations et centres de répartition. Il s'appellera Poste Central d'Exploitation (PCE) au moment de la nationalisation en 1946.



Dispatching Vienne en 1930



Répartition des services dans les abris
Panneau peint sur les murs du sous-sol



Les abris anti-bombardement

Puis, comme indiqué plus haut avec le boom des années 60, le réseau électrique doit évoluer. En 1963, un nouveau réseau triphasé commence à être construit, il va se substituer peu à peu aux anciens réseaux monophasé et diphasé.

En plus des 6 postes-sources et des 19 sous-stations et centres de répartition existants en 1962, il va falloir gérer les nouveaux postes-sources triphasés qui vont apparaître à raison de 1 ou 2 par an (le 36ème et dernier ayant été mis en service en 2002).

C'est le 18 décembre 1971 que le PCE Vienne va être transféré au 8° étage du tout nouvel Immeuble Dany et devenir le PCE Dany.

Il va prendre en main la conduite à distance du réseau triphasé, tout d'abord, à l'aide de synoptiques de télécommandes puis le 8 mai 1974 avec 2 ordinateurs fonctionnant en temps réel qui permettent de présenter les schémas électriques en couleur des postes-sources triphasés sur des écrans de télévision circulaires appelés « visus » et de télécommander les appareillages électriques. Il s'agit alors d'une première en France et vraisemblablement en Europe.

Ultérieurement, le matériel utilisé sera régulièrement remplacé en fonction des avancées technologiques de l'informatique qui a particulièrement évolué ces 30 dernières années.

Si la première génération des matériels est appelée Dany I, on appellera Dany II la suivante qui sera mis en service en 1985 puis Dany III en 1995 et enfin la dernière génération Dany IV qui a été mis en service en 2009.

A chaque évolution, les fonctionnalités deviennent plus complètes et plus sûres. Le matériel d'interface avec les opérateurs est plus convivial et plus souple. Ainsi avec Dany IV, comme le montre la photo ci-contre les opérateurs disposent maintenant de 3 écrans grand format qui leur permettent de visualiser en même temps l'état électrique du réseau selon 3 niveaux différents (l'ensemble de Paris, des inter-postes sur une couronne et enfin les 6 ou 7 câbles d'une artère 20 kV). La plupart des appareils des postes-sources et postes de quartier sont commandés à distance à l'aide de la souris du poste opérateur via le réseau de télécommande. Les ordinateurs sont de plus en plus petits et de plus en plus puissants. Ainsi nous sommes passés d'une série d'environ 20 mètres linéaires d'armoires en 1974 à 2 armoires de 0,80 m en 2009.

Compte tenu des réorganisations qui ont eu lieu ces dernières années au sein d'EDF et de Gaz de France (ouverture à la concurrence, création des filiales ERDF et GrDF, mise en place des unités métiers par plaque) et du renouvellement de la concession avec la Ville, cet ensemble immobilier qui comprend environ

35 000 m² de bureaux est devenu trop grand pour les services encore présents, c'est à la Ville de Paris (propriétaire en titre de ces bâtiments) qui revient maintenant de gérer ce site.

Et ce n'est pas sans un brin de nostalgie que les derniers services vont quitter fin mai cet endroit, qui restera pour beaucoup de ceux qui y ont travaillé comme un symbole de la distribution de l'électricité à Paris.

Cependant, l'identification avec la compagnie historique de la distribution de l'électricité à Paris (la CPDE) ne disparaîtra pas complètement puisque les services centraux des unités Clients Fournisseurs Paris (UCF Paris) et Réseau Electricité Paris (URE Paris) seront amenés d'ici fin mai à intégrer les sièges de deux anciennes sections de la CPDE (évoquées plus haut) : Etienne Marcel pour l'UCF Paris et Dames pour l'URE Paris qui transférera également le dispatching et qui deviendra, dans ce cas peut-être, le dispatching Dames.

Rédacteur : Michel DUSSAUX, d'après les archives et documents de l'Association MEGE

Photos couleur de l'auteur,

Photos noir et blanc archives MEGE

Avril 2010



Immeuble 'DANY'

Dispatching Vienne en 2010

PCE Dany en 1974